

6.3.6 Les effets du projet depuis l'aire immédiate

A l'échelle de l'aire immédiate, le futur parc éolien est perçu dans le « paysage quotidien ». Les éoliennes s'insèrent dans le cadre de vie des espaces habités et fréquentés relativement proches.

6.3.6.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire immédiate

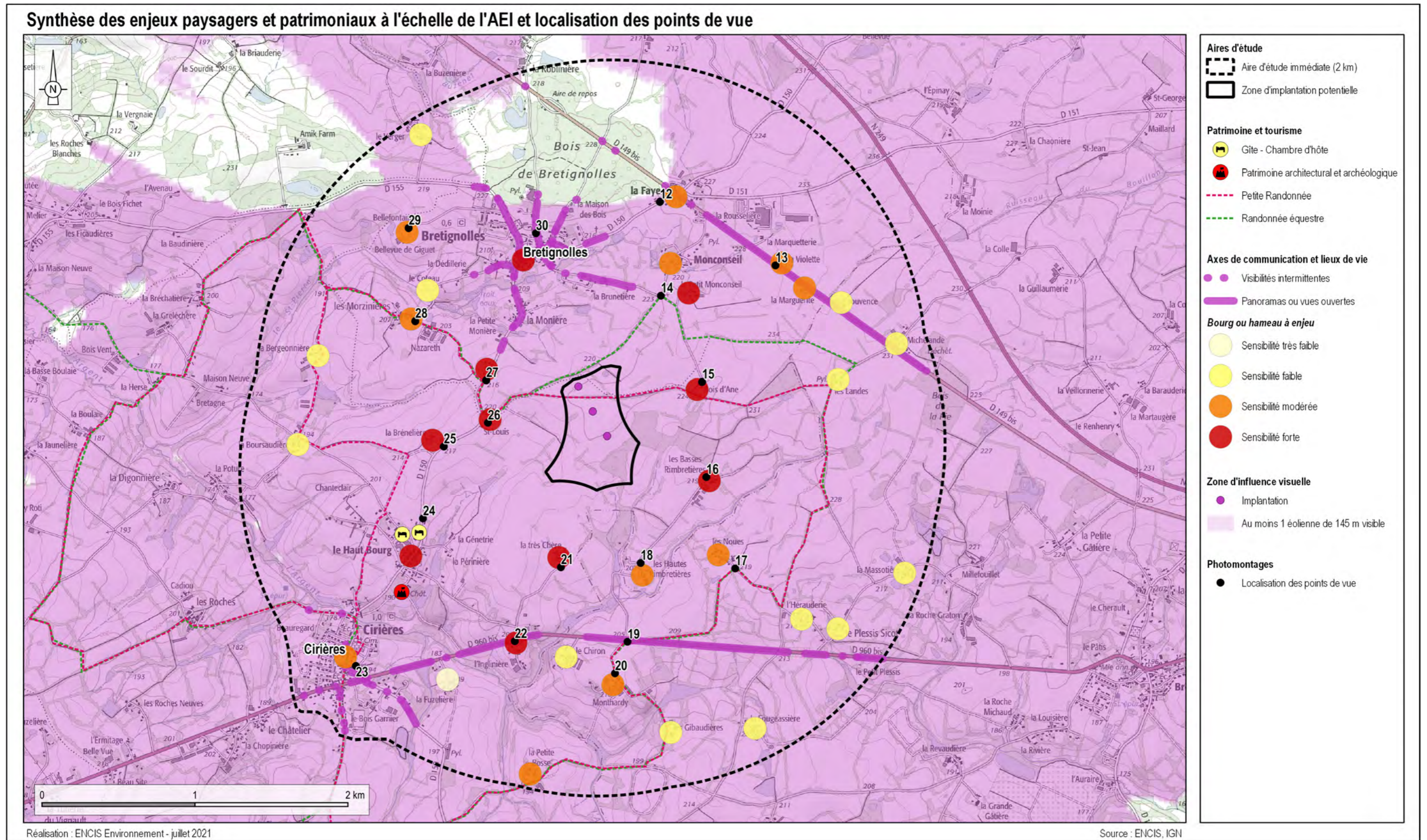
Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

Au sein de l'aire d'étude immédiate, 19 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte suivante et présentés au chapitre 4 du carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE IMMEDIATE			
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
12	Lieu de vie ; Voie de circulation	La Faye (Bretignolles)	Modéré
13	Lieu de vie ; Voie de circulation	La Violette (Bretignolles)	Modéré
14	Lieu de vie ; Tourisme	Route de Monconseil (Bretignolles)	Fort
15	Lieu de vie ; Tourisme	Bois d'Ane (Cirières)	Fort
16	Lieu de vie	Les Basses Rimbretières (Cirières)	Fort
17	Lieu de vie ; Tourisme	Les Noues (Bressuire)	Faible à Modéré
18	Lieu de vie	Les Hautes Rimbretières (Cirières)	Modéré
19	Voie de circulation ; Tourisme	D960bis à Monthardy (Bressuire)	Modéré
20	Lieu de vie	Monthardy (Bressuire)	Modéré
21	Lieu de vie	La Très Chère (Cirières)	Modéré à Fort
22	Lieu de vie ; Voie de circulation	D960bis à l'Inglinière (Cirières)	Faible à Modéré
23	Lieu de vie ; Tourisme	Rue Ste-Radegonde (Cirières)	Faible
24	Lieu de vie	Le Haut Bourg (Cirières)	Modéré à Fort
25	Lieu de vie	La Brénelière (Cirières)	Fort
26	Lieu de vie	St-Louis (Cirières)	Fort
27	Lieu de vie ; Tourisme	Champ Blanc (Bretignolles)	Fort
28	Lieu de vie ; Tourisme	Nazareth (Bretignolles)	Modéré
29	Lieu de vie	Belefontaine (Bretignolles)	Modéré
30	Lieu de vie	Rue de l'Etang (Bretignolles)	Fort

Tableau 20 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.



Carte 49 : Localisation des photomontages et synthèse des enjeux dans l'aire d'étude immédiate.

6.3.6.2 Relation du projet avec les structures paysagères et motifs de l'aire immédiate

Le territoire de l'AEI se situe sur le versant en rive droite du vallon de l'Argent, à proximité de sa source : la rivière elle-même s'écoule au sud-ouest de l'AEI, à une altitude de 180 m environ, tandis qu'au nord-est s'étire une ligne de crête culminant à 235 m environ, qui sépare l'AEI du bassin versant du Dolo. Entre ces deux lignes de forces, qui suivent une orientation sud-est / nord-ouest, le terrain descend en une pente assez régulière. Les éoliennes s'inscrivent sur ces reliefs, au sommet d'un léger éperon séparant deux cours d'eau secondaires, affluents de l'Argent.

Le projet éolien est implanté à l'écart de la vallée. Les éoliennes ne se trouvent pas en rebord et ne provoquent par d'effet de surplomb ou de dominance par rapport à cette dernière.

Le caractère linéaire de l'implantation permet une meilleure lisibilité depuis les lieux de vie proches et les routes. L'orientation suivant un axe sud-est / nord-ouest souligne la direction des structures principales du paysage proche (vallée de l'Argent et crêtes d'interfluvés), conformément aux préconisations paysagères.

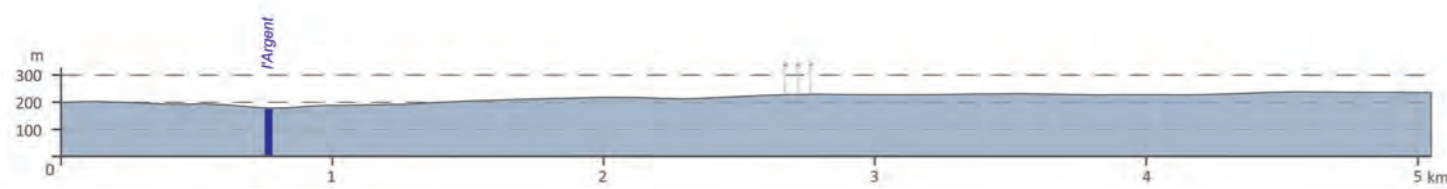
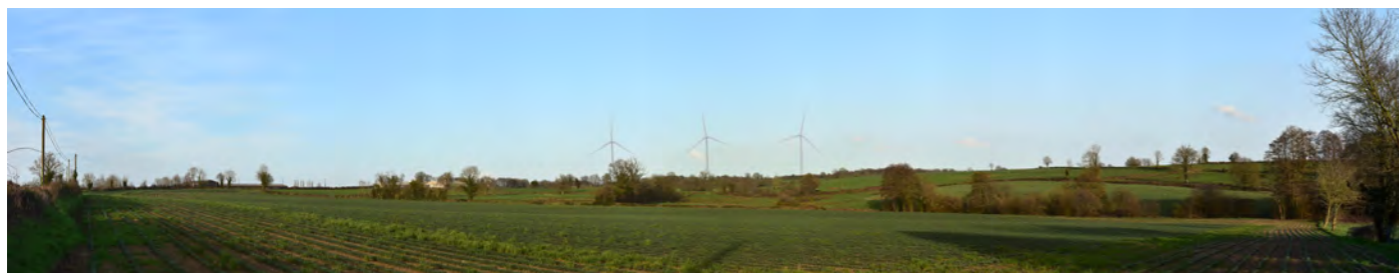


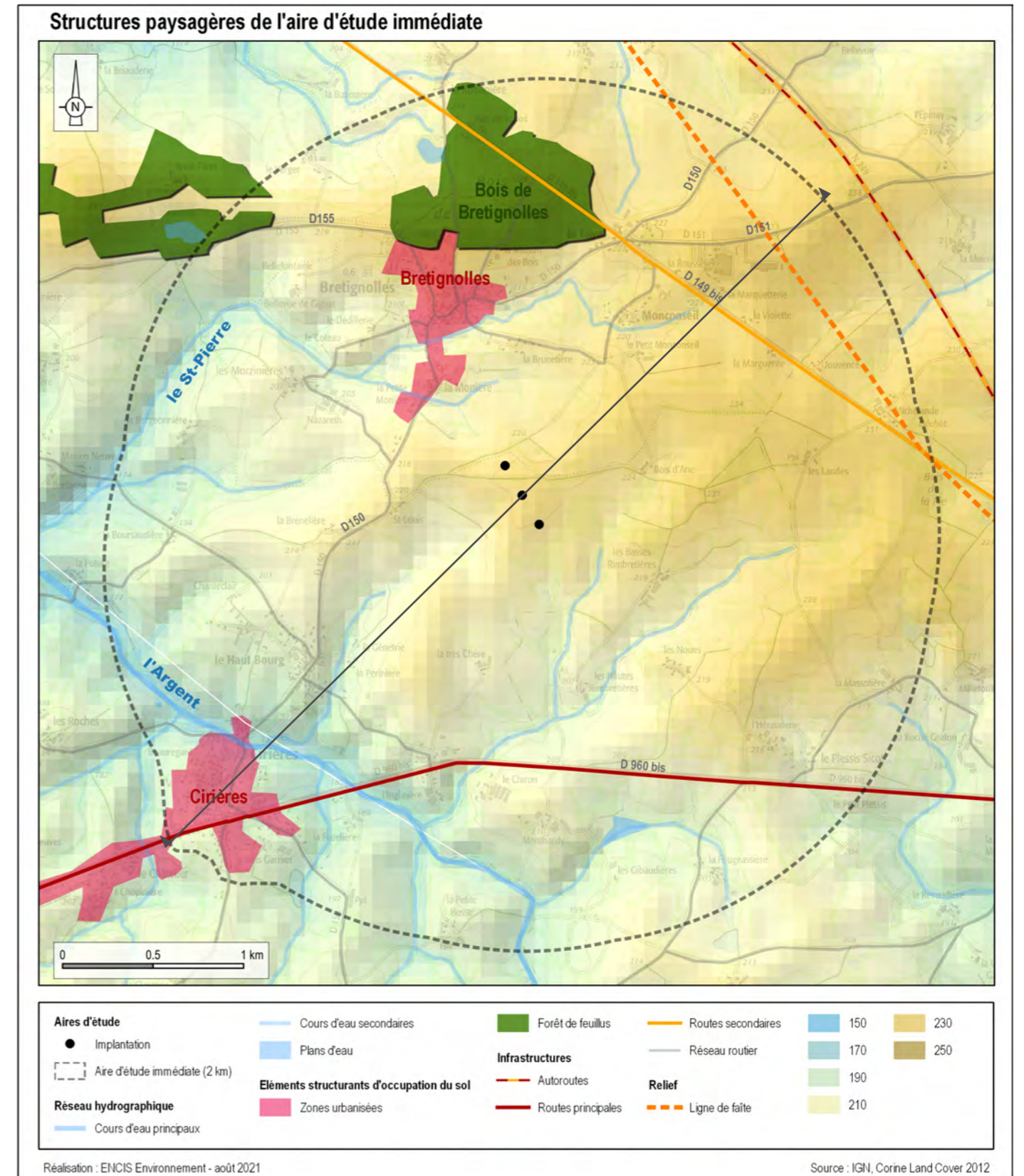
Figure 34 : Coupe à l'échelle de l'AEI, illustrant notamment le rapport entre les éoliennes du projet et la vallée de l'Argent (trait de coupe sur la carte ci-contre).



Photographie 180 : Perception du projet éolien depuis la Faye, au nord de l'AEI (photomontage 12).



Photographie 181 : Perception du projet éolien depuis le Haut Bourg, au sud-ouest de l'AEI (photomontage 24).



Carte 50 : Relation du projet avec les structures paysagères de l'AEI.

6.3.6.3 Perceptions du projet depuis les lieux de vie

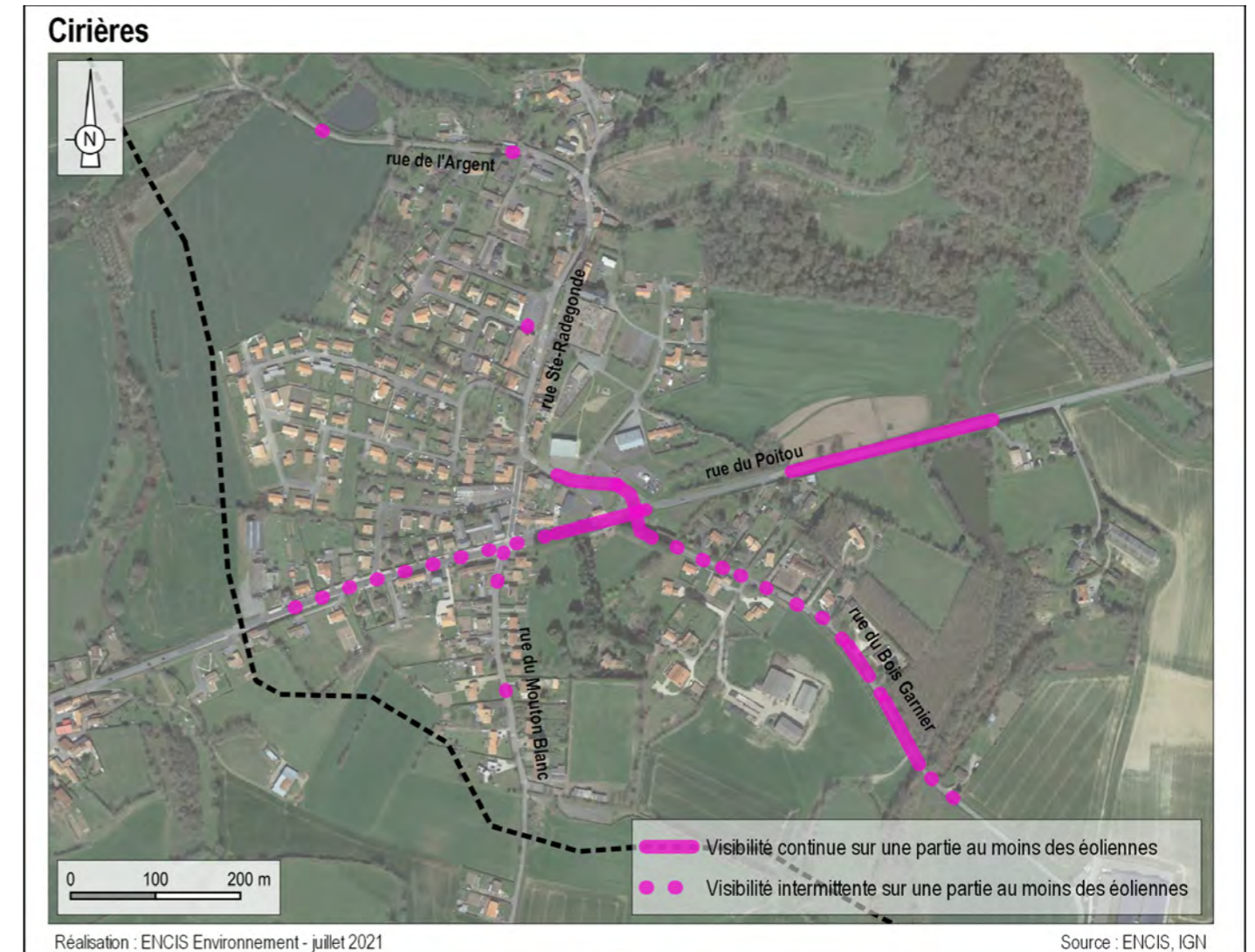
Bourgs

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude immédiate comporte deux bourgs notables. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après et localisés sur les cartes suivantes.

Cirières (945 habitants)

Depuis les voies principales dans le village, le projet reste souvent masqué par le tissu bâti : s'il peut être vu, ces perceptions restent en général intermittentes, et souvent très partielles (le sommet des rotors émergeant de la végétation distante). Des parties de pales se révèlent ainsi au gré d'ouvertures dans le tissu bâti. Depuis le tissu pavillonnaire à l'ouest, les visibilité devraient également rester très partielles et intermittentes. Traversant le bourg d'ouest en est, la route D960bis (rue du Poitou) offre quant à elle des visibilité continues vers le projet sur plusieurs tronçons, mais ceux-ci correspondent à des secteurs peu construits. Quelques espaces publics sont également assez exposés à des visibilité larges en direction des éoliennes, notamment le cimetière de l'église Ste-Radegonde, et le jardin public situé entre ce dernier et la salle des fêtes, mais la végétation les dissimule alors en grande partie (photomontage 23).

Au vu du caractère partiel et intermittent des visibilité, l'impact global sur le bourg est jugé faible.



Carte 51 : Perceptions du projet depuis les rues principales de Cirières.



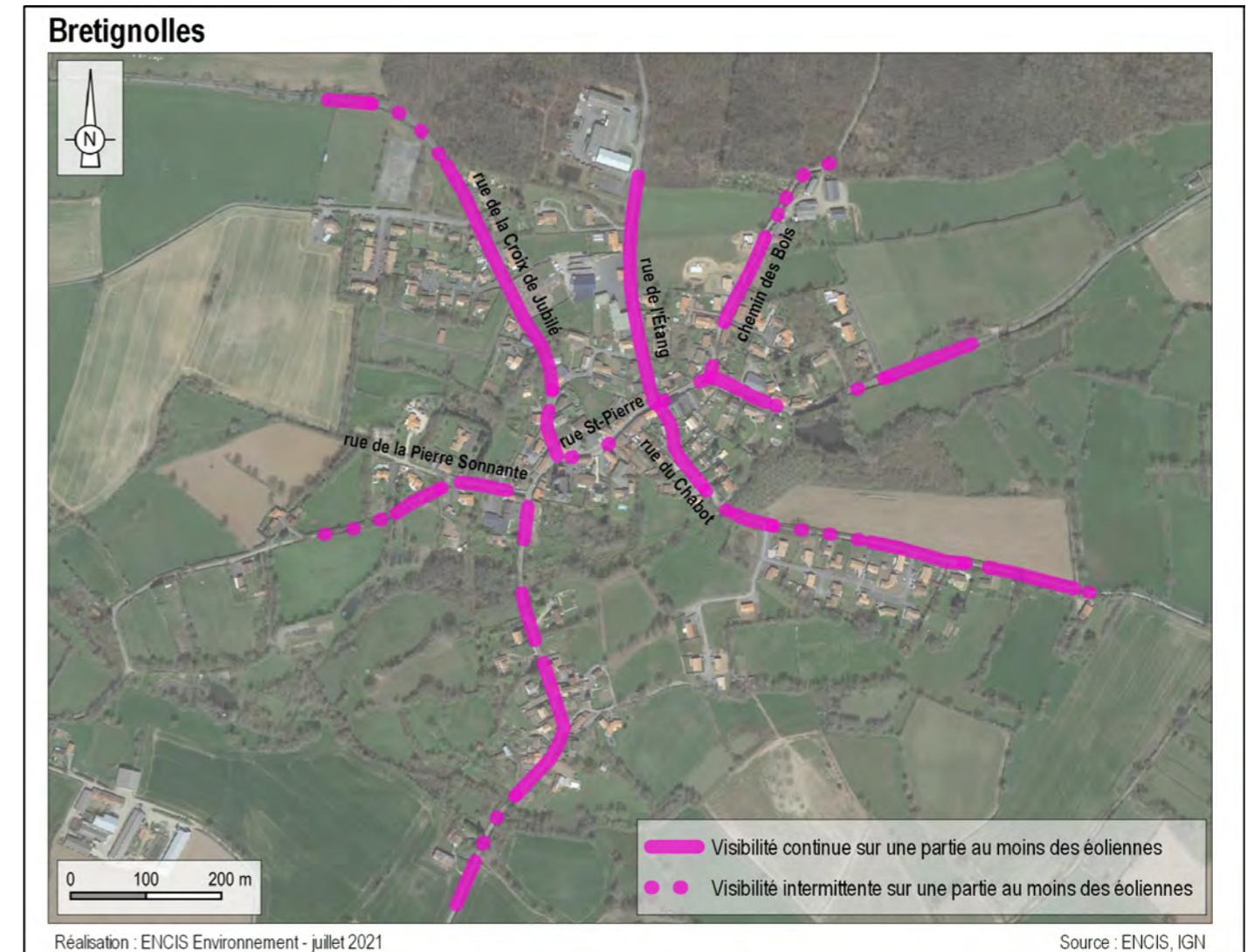
Photographie 182 : Depuis la rue du Soleil Levant, à Cirières, le projet est largement dissimulé par la végétation (photomontage 23).

Bretignolles (600 habitants)

Depuis les rues principales, le projet est souvent visible de façon prégnante : en effet, celui-ci est proche du village, et de nombreuses voies sont orientées directement dans sa direction. La rue St-Pierre, qui suit un axe est-ouest, offre moins de visibilité vers les éoliennes dans la traversée du village : celles-ci restent intermittentes, au gré d'ouvertures dans la trame urbaine. En s'écartant du cœur de bourg, le tissu bâti est moins dense et les perceptions du projet plus continues.

Les constructions tendent néanmoins à réduire la prégnance visuelle des éoliennes, en dissimulant souvent les mâts et une partie des rotors. Par ailleurs, certains secteurs bénéficient de la présence d'une trame bocagère bien préservée, qui constitue des filtres visuels partiels.

Au vu de la part importante des espaces publics et des habitations présentant des vues notables vers le projet, l'impact global sur le bourg est jugé modéré.



Carte 52 : Perceptions du projet depuis les rues principales de Cirières..



Photographie 183 : Depuis la rue du de l'Étang, à Bretignolles, le projet est bien visible dans l'axe de la rue (photomontage 30).

Hameaux proches

En dehors de ces deux bourgs principaux, de nombreux hameaux ponctuent le territoire. Les impacts sur ces lieux de vie sont liés à leur implantation dans des secteurs agricoles ouverts sur le projet ou présentant au contraire des réseaux bocagers notables, qui peuvent limiter les perceptions des éoliennes.

Parmi ces lieux de vie, sept sont sujets à un impact fort (ou modéré à fort). Il s'agit des hameaux St-Louis (hameau localisé au n°1 sur la carte ci-contre, cf. photomontage n°26), la Très Chère (hameau 2, photomontage 21), les Basses Rimbretières (hameau 3, photomontage 16), Champ Blanc (hameau 4, photomontage 27), Bois d'Âne (hameau 5, photomontage 15), la Brénelière (hameau 10, photomontage 25) et le Haut Bourg (hameau 11, photomontage 24). Le projet y est souvent visible de manière rapprochée, sans filtres importants et avec une forte prégnance dans le paysage.

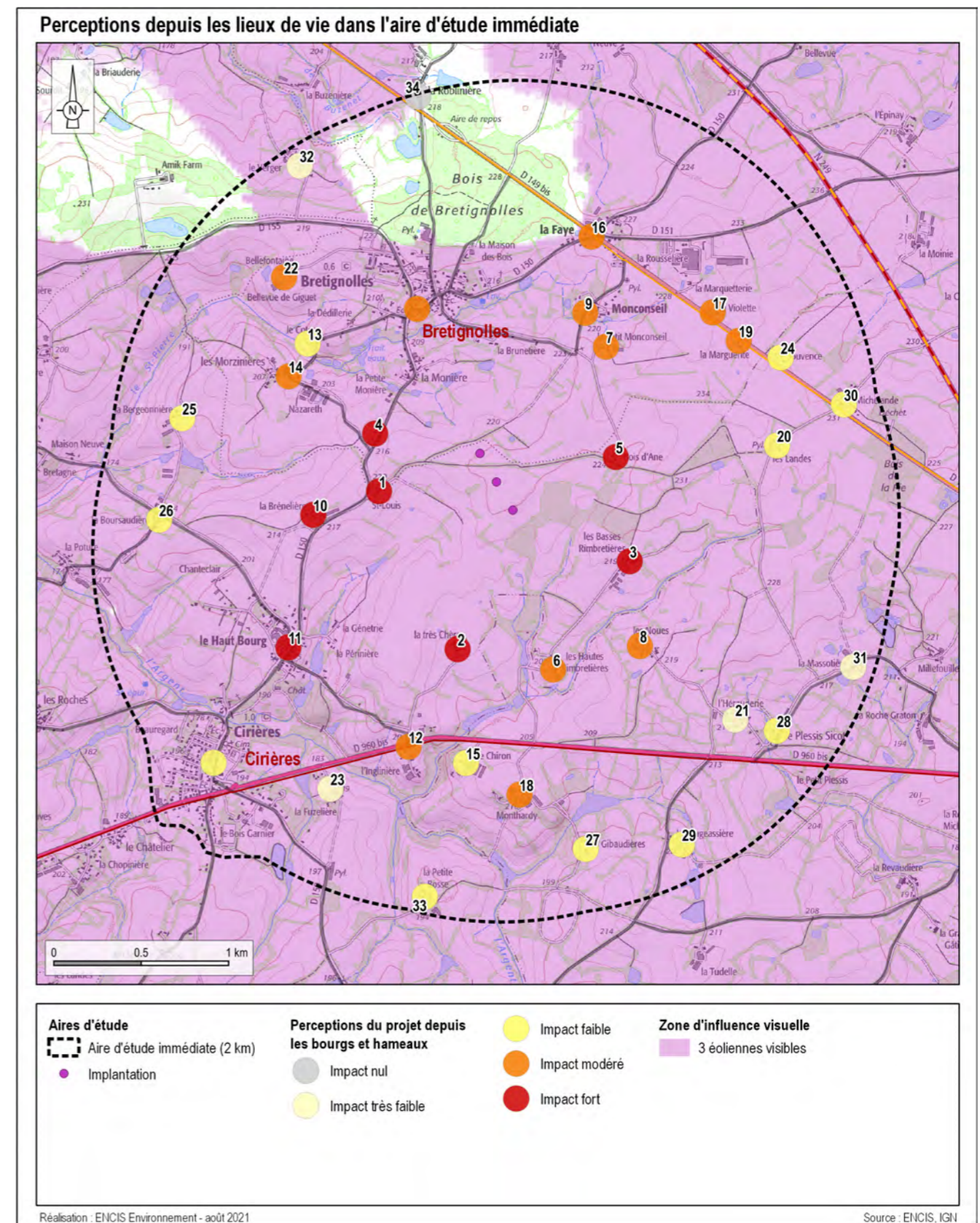
Onze hameaux présentent des impacts modérés (ou faibles à modérés) : les Hautes Rimbretières (hameau 6, photomontage 18), le Petit Monconseil (hameau 7, photomontage 14), les Noues (hameau 8, photomontage 17), Monconseil (hameau 9, photomontage 14), l'Inglinière (hameau 12, photomontage 22), les Morzinières et Nazareth (hameau 14, photomontage 28), la Faye (hameau 16, photomontage 12), la Violette (hameau 17, photomontage 13), Monthardy (hameau 18, photomontage 20), la Marguerite (hameau 19), Bellefontaine et Bellevue de Giguet (hameau 22, photomontage 29). Les éoliennes restent visibles, mais elles sont davantage filtrées depuis ces hameaux, ou bien leur prégnance visuelle est amoindrie par la distance.

Les impacts ont été jugés faibles pour onze hameaux : le Coteau (hameau 13), le Chiron (hameau 15), les Landes (hameau 20), Jouvence (hameau 24), la Bergeonnière (hameau 25), la Boursaudière (hameau 26), les Gibaudières (hameau 27), le Plessis Sicot (hameau 28), la Fougeassière (hameau 29), Michelande (hameau 30) et la Petite Bosse (hameau 33). Même si des visibilitées sont possibles par endroits depuis ces hameaux, les filtres visuels (haies proches, bosquets, etc.) ou la distance réduisent nettement la prégnance visuelle des éoliennes.

Quatre hameaux sont impactés de manière très faible : l'Hérauderie (hameau 21), la Fuzelière (hameau 23), la Massotière (hameau 31) et le Verger (hameau 32). Depuis ces lieux de vie, seuls des bouts de pales peuvent être perceptibles et le projet reste très discret.

Enfin, le hameau la Roblinière (34) est isolé visuellement du projet par un boisement, et **présente un impact nul.**

La carte ci-contre synthétise les impacts sur les différents hameaux, et le tableau page suivante reprend l'inventaire de ces lieux de vie et qualifie les impacts du projet.



Carte 53 : Evaluation des impacts sur les lieux de vie de l'aire immédiate.